



## VILLE DE BERTHIERVILLE

### AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 24 mai 2022, le conseil municipal a adopté par résolution le premier projet de règlement suivant :

« Règlement numéro 748-221 modifiant le règlement sur le zonage numéro 748 ».

Le règlement vise à modifier certaines grilles des usages et normes de manière à supprimer l'autorisation des usages compris à l'intérieur des groupes d'usage 1400 multifamiliale dans les zones suivantes :

- 1-C-02, 1-C-09, 1-R-10, 1-R-11, 1-C-14, 1-R-29, 1-R-33, 1-R-34, 2-R-10, 2-R-14, 3-R-03, 3-R-04, 3-R-05, 3-R-10, 3-R-11, 3-R-13, 3-C-14, 3-R-17, 3-R-19, 3-R-20, 3-R-21, 3-R-24, 3-R-25, 3-R-26, 3-R-27, 3-R-29, 3-R-30, 3-R-33, 3-R-36, 3-R-41, 3-R-42, 4-R-02, 4-R-07, 4-C-08, 4-C-09, 4-R-10, 4-R-11, 4-C-12, 4-R-13, 4-C-23, 4-R-30, 4-C-31, 4-R-32, 4-R-34, 4-C-35, 4-C-44, 4-R-45, 4-R-46, 4-C-47, 4-P-51, 4-C-58, 4-P-59, 4-P-60, 4-I-61, 4-P-62, 4-C-66.

Ledit règlement vise également à limiter à 4 le nombre de logements permis pour un usage, l'usage 1410 multifamiliale isolée dans la zone 1-R-05.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation, le 6 juin 2022 à compter de 19 h 30, à la salle du conseil de Berthierville située au 588, rue De Montcalm, Berthierville (Québec) J0K 1A0.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le conseil municipal expliquera le contenu du *Règlement numéro 748-221 modifiant le règlement sur le zonage numéro 748*, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes désirant s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : <https://www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/avis-publics/>.

Donné à Berthierville, ce 26 mai 2022

  
Sylvie Dubois  
Directrice générale et greffière